



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LADOM

L'Agence De l'Outre-mer
pour la Mobilité



LADOM, LE SERVICE PUBLIC DE #LA MOBILITÉ

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022

SOMMAIRE

04 | DISPOSITIFS FORMATION / EMPLOI

PASSEPORT MOBILITÉ FORMATION PROFESSIONNELLE,
PRISE DE POSTE, ORAUX DE CONCOURS

08 | DISPOSITIFS ÉTUDES

PASSEPORT MOBILITÉ ÉTUDES, CADRES D'AVENIR,
PASSEPORT MOBILITÉ STAGE PRATIQUE

12 | DISPOSITIFS VOYAGE

L'AIDE À LA CONTINUITÉ TERRITORIALE (ACT)
CLASSIQUE, SPÉCIFIQUE, FUNÉRAIRE

16 | RESSOURCES HUMAINES



ÉDITO



Saïd AHAMADA,
Directeur général de LADOM

“

En 2022, après deux années difficiles marquées notamment par une crise sanitaire, LADOM retrouve un niveau d'activité global tout à fait satisfaisant. Portée pour l'essentiel par le dispositif d'aide au voyage grand public qui a explosé à La Réunion, la majorité des dispositifs retrouve un niveau d'activité proche de celui que nous avions en 2019. Plus particulièrement, un territoire se distingue en enregistrant une activité supérieure à « l'avant Covid » (+ 26 %), il s'agit de Mayotte. Les Mahorais n'ont jamais été aussi nombreux à s'engager dans une formation qualifiante/diplômante, leur permettant ainsi d'améliorer leur niveau de compétences et d'employabilité.

En 2022, plus de 60 000 Ultramarins (tous DROM confondus) ont bénéficié d'un dispositif de LADOM.

Fort de cette reprise encourageante, en 2022, LADOM a lancé de nombreux chantiers d'amélioration. Afin d'éclairer les évolutions à venir et dresser un bilan de la qualité de l'offre de service telle qu'elle est perçue par nos bénéficiaires, une grande enquête de satisfaction, la plus grande jamais menée par LADOM, a été lancée durant l'été. C'est ainsi que plus de 57 000 bénéficiaires ont été interrogés, permettant de constater un taux de satisfaction globale (84 %) de nos services et un taux de recommandation (96 %) particulièrement encourageants. Cette enquête a également permis d'identifier un certain nombre de pistes d'amélioration qui seront autant de chantiers pour l'Agence en 2023.

Plus globalement, cette enquête s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité du service rendu, qui doit se poursuivre les années à venir.

C'est toujours dans cette logique de progrès et d'amélioration continus au service de nos bénéficiaires que LADOM a également lancé à l'automne 2022 une grande consultation des territoires destinée à réinterroger et faire évoluer si nécessaire les services de continuité territoriale de LADOM. L'objectif est simple, faire de LADOM un outil au service des Ultramarins et des territoires d'Outre-mer. Les arbitrages seront rendus et connus en 2023.

Ces résultats obtenus n'ont été réalisables et possibles que grâce à la détermination et l'engagement des équipes sur qui LADOM, en temps de crise et surtout après crise, a pu compter. La relance de l'activité, soutenue collectivement, est aujourd'hui une réalité.

Arrivé à la tête de LADOM en janvier 2023, j'ai de très nombreuses reprises pu constater et apprécier les efforts fournis et la détermination des agents de LADOM pour accomplir la mission de service publique qui leur est confiée, je les en félicite.

”



DISPOSITIFS FORMATION / EMPLOI

PMFP, PRISE DE POSTE, ORAUX DE CONCOURS

Le Passeport pour la Mobilité de la Formation Professionnelle (PMFP) s'adresse aux demandeurs d'emploi résidant en outre-mer désireux d'accéder à une formation en mobilité en raison de la saturation ou de l'inexistence de la formation souhaitée dans leur territoire de résidence. Il se caractérise par une prise en charge, sous conditions de ressources, du parcours et des dépenses liées à la mobilité.

CHIFFRES CLÉS FORMATION PROFESSIONNELLE

1 654
demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation contre 1 529 en 2021

1 695
actions de formation financées par LADOM

73 %
d'insertion constatée 6 mois après la fin de la formation

82 %
de réussite aux diplômes et certifications

7 %
de départs anticipés

RÉPARTITION DU NOMBRE D' ACTIONS DE FORMATION PAR PROGRAMME

MARCHÉ FORMATION EMPLOI (MFE)	419
PROGRAMMES RÉGIONAUX POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE (PRFP) HEXAGONE	281
CONTRATS EN ALTERNANCE	270
PROGRAMMES RÉGIONAUX POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE (PRFP) DOM	270
STAGES PRATIQUES PMFP	201
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE	145
ACTIONS PARTENAIRES	109
TOTAL	1 695

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR NIVEAU DE FORMATION ATTEINT

NIVEAU 3	43 %	(725 actions de formation)
NIVEAU 4	19 %	(324 actions de formation)
NIVEAU 5	27 %	(452 actions de formation)
NIVEAU 6	9 %	(154 actions de formation)
NIVEAU 7	2 %	(40 actions de formation)

TOTAL
1 695

TOP 5 DES FORMATIONS LES PLUS PRISEES

SANTÉ, PARAMÉDICAL	21,1 %	(357 formations)
TRANSPORT, LOGISTIQUE	11,3 %	(192 formations)
TRAVAIL SOCIAL	11,3 %	(191 formations)
TERTIAIRE DE BUREAU : SECRETARIAT, COMPTABILITÉ, GESTION	6,3 %	(107 formations)
SÉCURITÉ	5,7 %	(96 formations)

ANDRÉ, UN GRAND PÂTISSIER EN DEVENIR



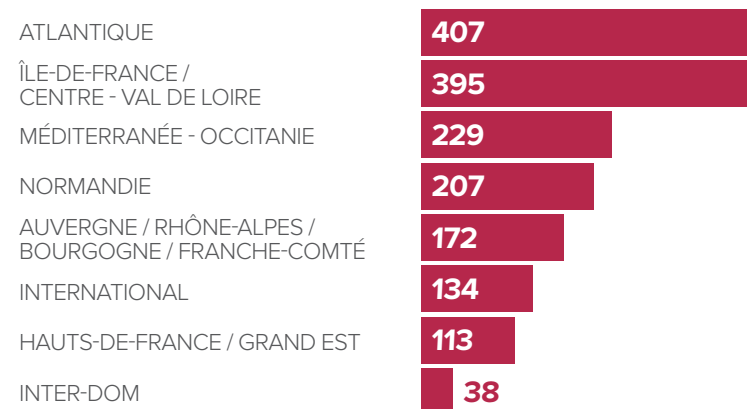
“

J'ai toujours eu à l'esprit de revenir travailler en Martinique une fois ma formation en mobilité achevée. J'ai pourtant eu des opportunités dans des établissements de renom à Paris mais je les ai refusées car je voulais que mon île puisse bénéficier de mon savoir-faire. Actuellement, je travaille sur mon projet de création d'entreprise.

Je souhaite ouvrir une pâtisserie avec une offre tournée vers la gourmandise certes mais respectueuse de la santé avec des produits frais, moins sucrés, écoresponsables. J'ai à cœur de lutter contre les nombreux problèmes de santé du territoire comme l'obésité, l'AVC, le diabète, en proposant une offre adaptée.

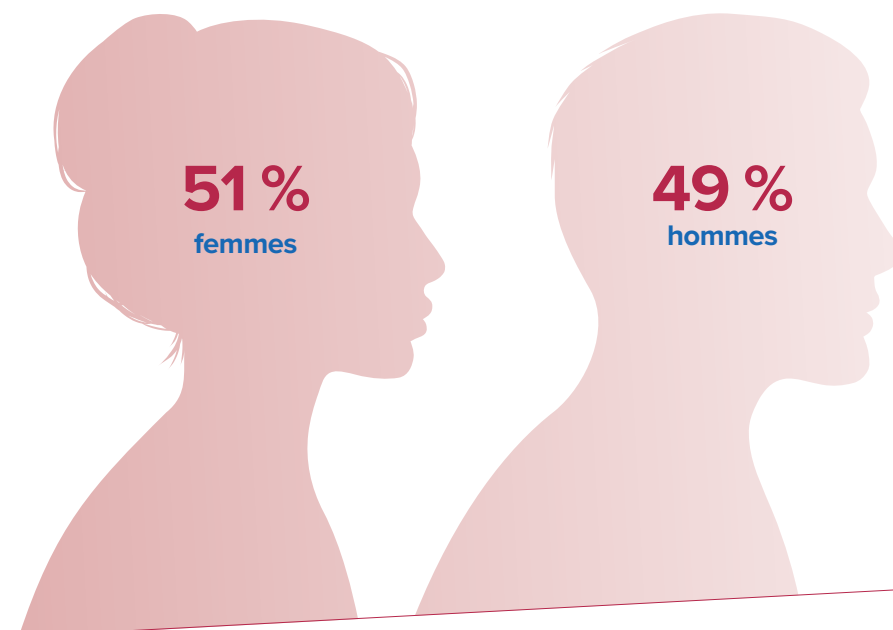
”

RÉPARTITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



TOTAL
1695

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

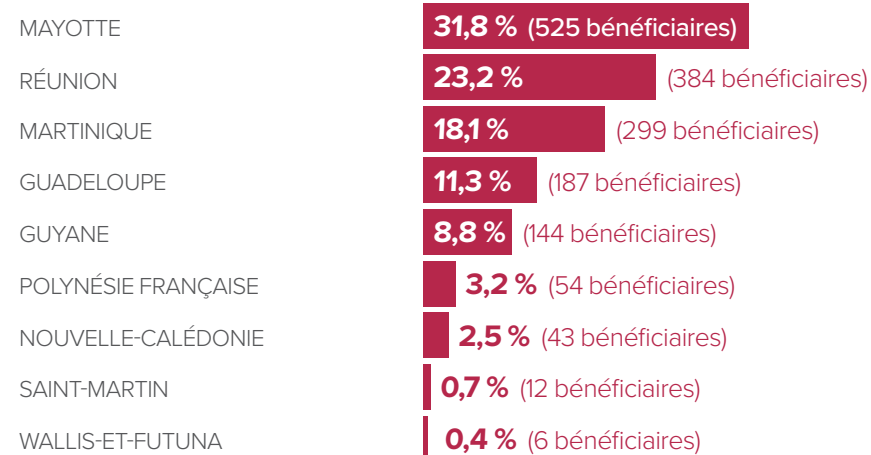


67 %
18-25 ans

20 %
26-35 ans

13 %
36 ans et plus

26
ans d'âge moyen



TOTAL
1 654
dont **151** jeunes issus
des différents SMA d'outre-mer

Aucun bénéficiaire
de Saint-Barthélemy.

BUDGET ENGAGÉ POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

11,4 M€
par l'État

2,6 M€
par les collectivités d'outre-mer



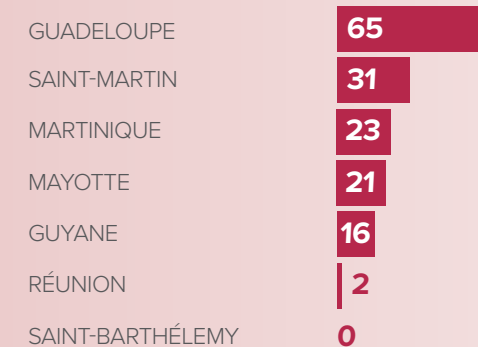
L'Union européenne contribue à financer le dispositif Passeport pour la Mobilité de la Formation Professionnelle. En 2022, la contribution de l'UE s'élevait à 3 M€. Ce financement représente l'expression directe de la contribution européenne à la future chance de réussite sociale et professionnelle des bénéficiaires des dispositifs de formation de LADOM.

Cofinancé par l'Union européenne

2 AUTRES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ LIÉS À UN EMPLOI FINANCÉS PAR LADOM

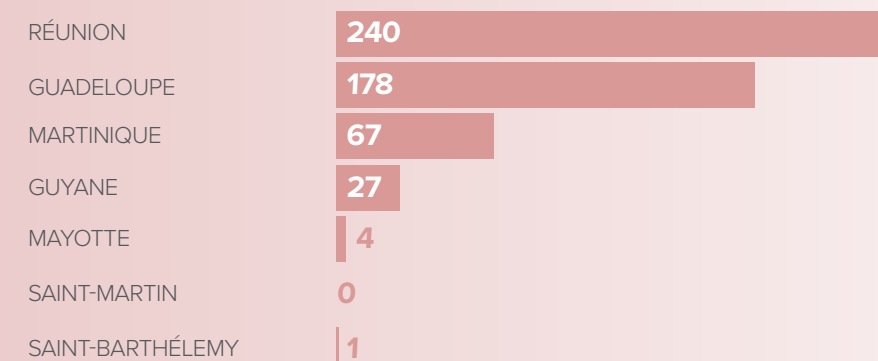
Dans les deux situations, LADOM prend en charge 100 % du billet d'avion.

DÉPLACEMENTS LIÉS À UNE PRISE DE POSTE (CDI/CDD DE 6 MOIS ET + EN NB DE BÉNÉFICIAIRES)



TOTAL BÉNÉFICIAIRES
PRISE DE POSTE
158
contre **198** en 2021

DÉPLACEMENTS LIÉS À DES ORAUX DE CONCOURS (EN NB DE BÉNÉFICIAIRES)



TOTAL BÉNÉFICIAIRES
ORAUX DE CONCOURS
517
contre **451** en 2021



DISPOSITIFS ÉTUDES

PME, CADRES D'AVENIR, PMSP

Le Passeport pour la Mobilité des Études (PME) s'adresse aux étudiants âgés de moins de 27 ans résidant en outre-mer, en mobilité dans le cadre de la poursuite de leurs études en raison de l'inexistence ou de la saturation de la filière dans leur collectivité. Il se caractérise par une prise en charge annuelle, sous conditions de ressources, du trajet aérien A/R entre la collectivité d'origine et le lieu d'études, pendant toute la durée des études.

CHIFFRES CLÉS PME

9 276

étudiants ont bénéficié du dispositif (1^{er} aller et renouvellement aller) contre 8 634 en 2021

16 191

trajets A/R

83,2 %

d'étudiants boursiers

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DU PME

NB DE TRAJETS PAR TERRITOIRE

MAYOTTE	43,7 % (7 082 trajets)
GUADELOUPE	17,7 % (2 870 trajets)
RÉUNION	15,5 % (2 516 trajets)
MARTINIQUE	14,1 % (2 279 trajets)
GUYANE	6,1 % (994 trajets)
SAINT-MARTIN	2,8 % (449 trajets)
SAINT-BARTHÉLEMY	0 % (1 trajet)

TOTAL
16 191

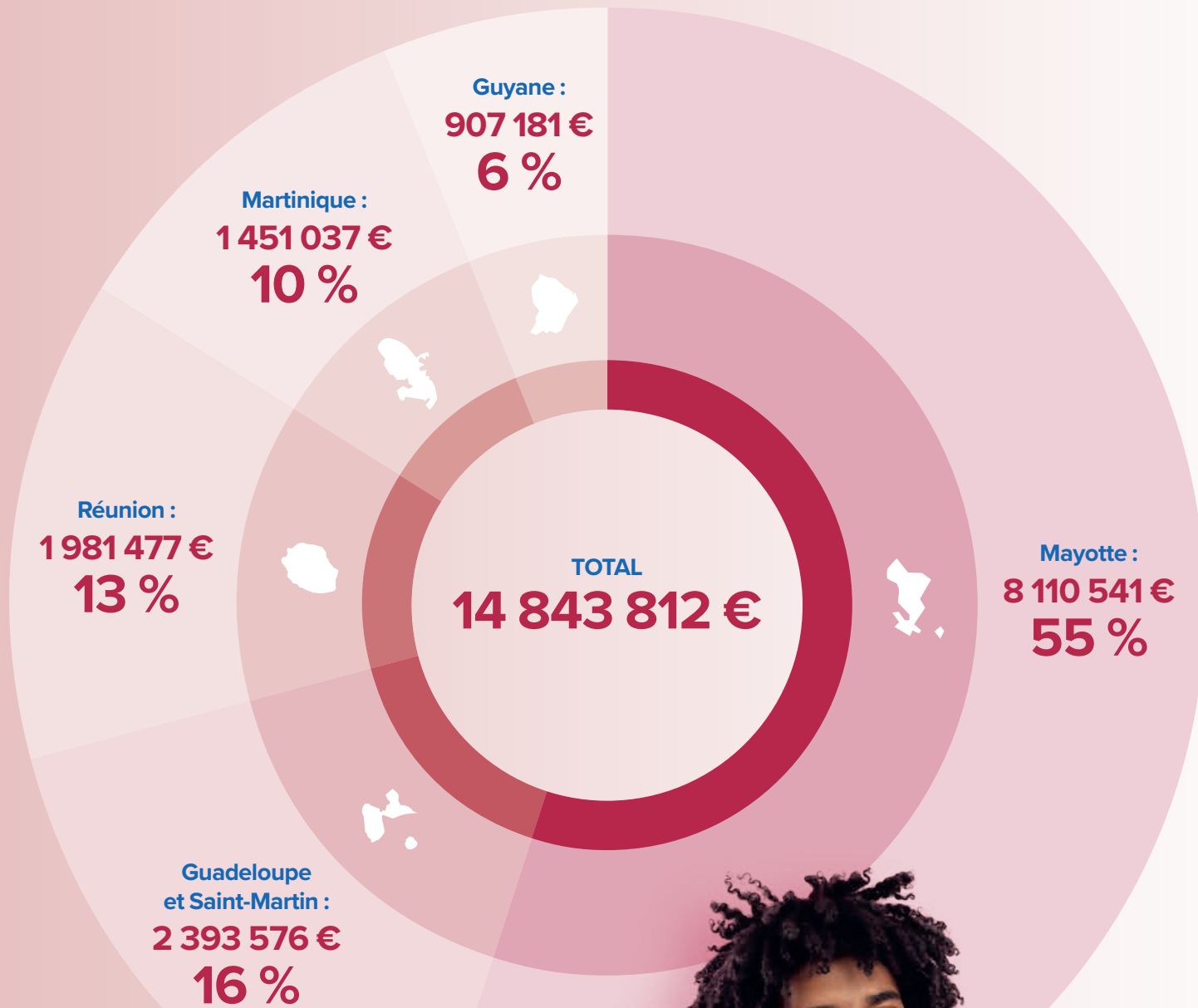
TERRITOIRES D'ORIGINE

MAYOTTE	43,5 % (4 033 étudiants bénéficiaires)
GUADELOUPE	17,8 % (1 648 étudiants bénéficiaires)
RÉUNION	15,6 % (1 445 étudiants bénéficiaires)
MARTINIQUE	13,8 % (1 277 étudiants bénéficiaires)
GUYANE	6,6 % (610 étudiants bénéficiaires)
SAINT-MARTIN	2,8 % (262 étudiants bénéficiaires)
SAINT-BARTHÉLEMY	0 % (1 étudiant bénéficiaire)

TOTAL
9 276



BUDGET ENGAGÉ POUR LE PME



2 AUTRES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ PRIS EN CHARGE PAR LADOM LIÉS À DES ÉTUDES

CADRES D'AVENIR POUR MAYOTTE

Mis en place en 2018 spécifiquement pour Mayotte, le dispositif « Cadres d'avenir Mayotte » a vocation à former, dans le cadre d'une mobilité, de futurs cadres intermédiaires et supérieurs dont Mayotte aura besoin pour assurer son développement d'études.

Pour ce faire, le bénéficiaire signe un engagement de retour à Mayotte. Avant le retour dans sa collectivité, il dispose d'un délai de 8 mois pour lui permettre d'effectuer un stage ou d'avoir une première expérience professionnelle.

Dans le cadre de ce dispositif, LADOM propose un accompagnement personnalisé et financier (billet d'avion, aide aux frais d'installation, indemnité mensuelle) tout au long des études.

58

étudiants
des promotions antérieures
(renouvellement en 2022)

30

étudiants
promotion 2022

TOTAL

88

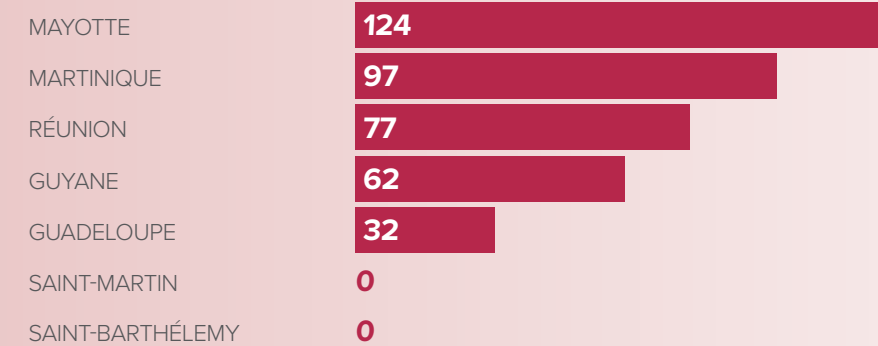
contre 82 en 2021

PASSEPORT POUR LA MOBILITÉ EN STAGE PROFESSIONNEL (PMSP)

Le dispositif PMSP se destine aux étudiants ultramarins dont :

- le référentiel de formation nécessite la réalisation d'un stage en dehors de leur collectivité territoriale de résidence ;
- le stage recherché dans le champ d'activité et le niveau de responsabilité correspondant à la formation ne sont pas disponibles dans leur collectivité territoriale de résidence.

Le dispositif concerne plus spécifiquement les étudiants de la terminale au Master. Dans ce cas, LADOM prend en charge 100 % du billet A/R.



TOTAL

392

contre 162 en 2021

DISPOSITIFS VOYAGE



L'AIDE À LA CONTINUITÉ TERRITORIALE (ACT) CLASSIQUE, SPÉCIFIQUE ET FUNÉRAIRE

L'Aide à la Continuité Territoriale (ACT) classique s'adresse aux résidents d'outre-mer (sans limite d'âge) désireux de se rendre en France hexagonale. Il se caractérise par l'octroi, sous conditions de ressources, d'un bon de réduction auprès d'une agence de voyages ou d'une compagnie aérienne partenaire. Le montant de ce bon dépend du territoire de résidence.

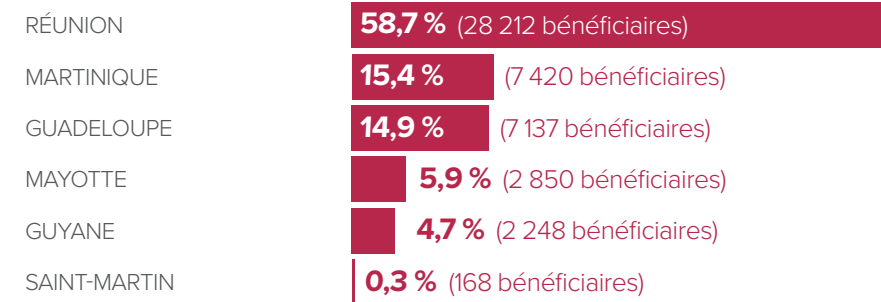
CHIFFRE CLÉ ACT CLASSIQUE

48 035

bons de continuité territoriale utilisés contre 8 589 en 2021

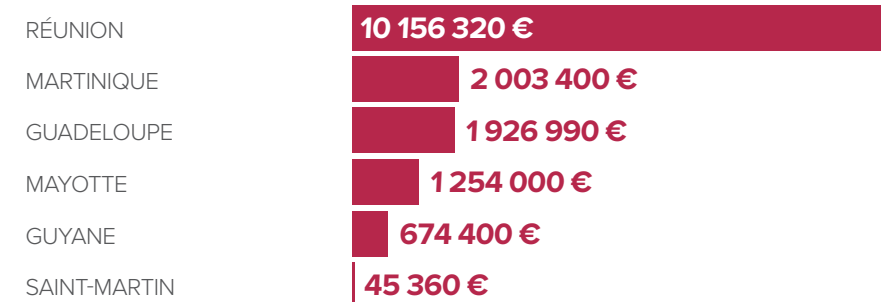
La très forte hausse entre 2021 et 2022 est principalement due à la réforme de juillet 2021 qui a entraîné une explosion des demandes à La Réunion (28 212 bénéficiaires en 2022 contre 3 452 en 2021).

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACT CLASSIQUE



TOTAL
48 035
bénéficiaires

BUDGET ENGAGÉ POUR L'ACT CLASSIQUE

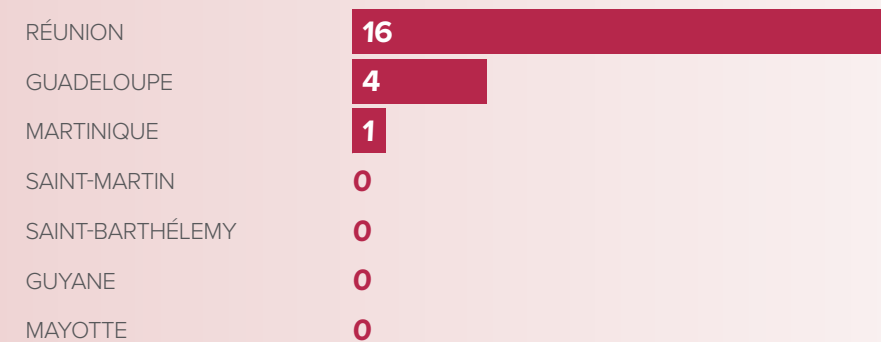


TOTAL
16 060 470 €

DISPOSITIF SPÉCIFIQUE

Lancé en 2021, ce dispositif d'aide à la continuité territoriale a été mis en place spécifiquement pour 3 publics : les jeunes espoirs sportifs, les artistes et acteurs culturels et les doctorants/post-doctorants. Ces publics ne sont pas concernés par le délai de carence de 3 années pleines entre chaque demande. Ils peuvent mobiliser l'aide entre 1 et 4 fois/an selon le profil. En 2022, 21 personnes ont bénéficié de cette aide.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACT SPÉCIFIQUE



TOTAL
21
contre 2 en 2021

■ ACT doctorants et post-doctorants ■ ACT artistes et acteurs culturels ■ ACT jeunes espoirs sportifs

L'AIDE À LA CONTINUITÉ TERRITORIALE (ACT) FUNÉRAIRE

Depuis 2018, LADOM accompagne les familles endeuillées à travers deux aides :

- ▶ l'aide obsèques, qui prévoit la prise en charge du déplacement aérien lié à une dernière visite à un proche mourant ou à des obsèques d'un proche ;
- ▶ l'aide au transport de corps, qui permet de financer une partie de la dépense afférente au transport aérien de corps. Dans ce cas, le montant de l'aide est fixé à 50 % des frais engagés pour le service aérien de transport du corps, avec un plafond par destination.



CHIFFRES CLÉS ACT FUNÉRAIRE



358

aides obsèques
contre 180 en 2021



5

aides au
transport de corps
contre 9 en 2021

BUDGET ENGAGÉ

AIDE OBSÈQUES

RÉUNION	63 930 €	(193 mesures validées)
GUADELOUPE	20 887 €	(77 mesures validées)
MARTINIQUE	14 580 €	(54 mesures validées)
GUYANE	6 900 €	(25 mesures validées)
MAYOTTE	3 080 €	(7 mesures validées)
SAINT-MARTIN	540 €	(2 mesures validées)
SAINT-BARTHÉLEMY	0 €	(0 mesure validée)

TOTAL
109 917 €
358 mesures validées

TRANSPORT DE CORPS

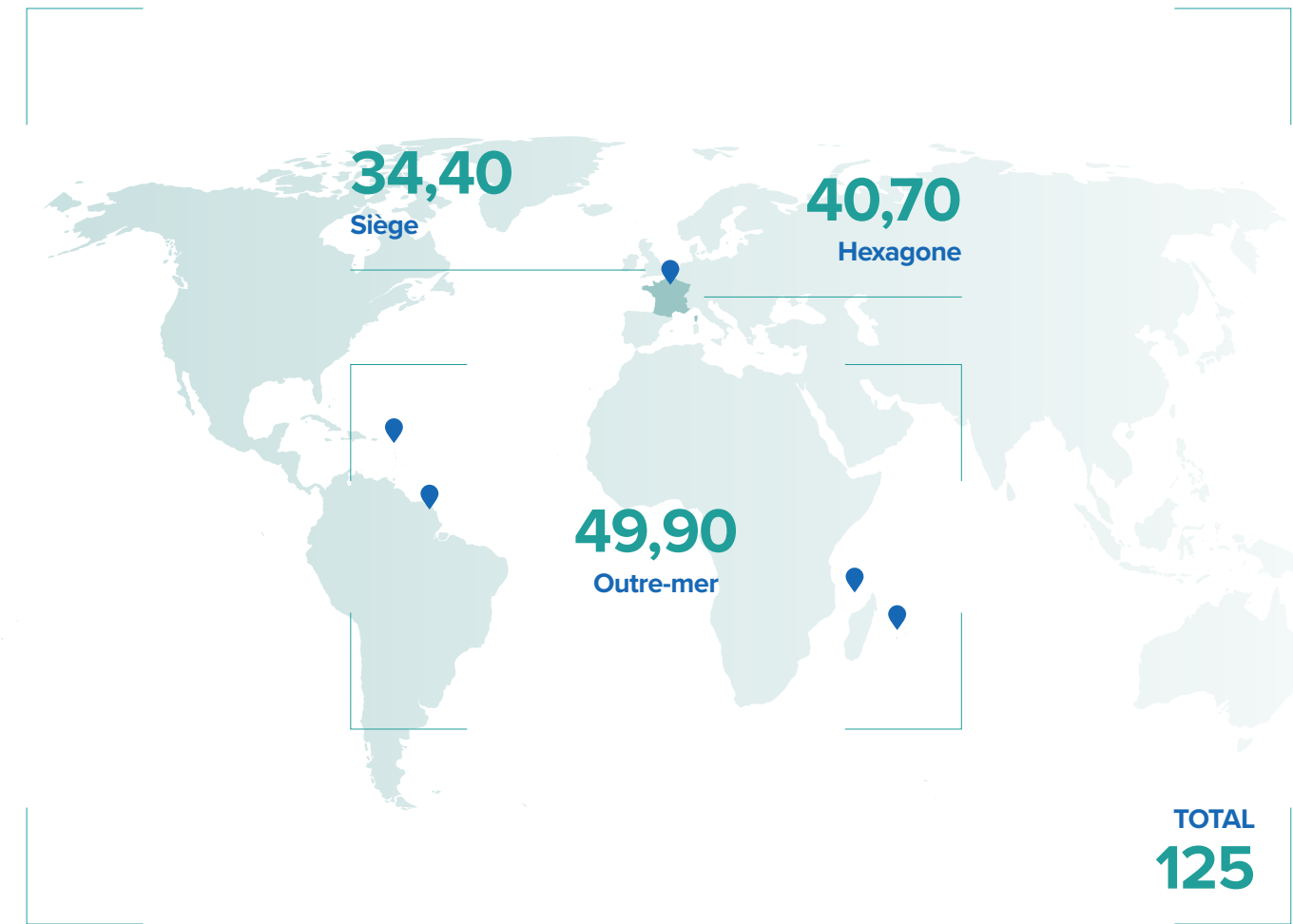
GUYANE	2 000 €	(2 mesures validées)
MARTINIQUE	1 732 €	(2 mesures validées)
GUADELOUPE	750 €	(1 mesure validée)
RÉUNION	0 €	(0 mesure validée)
MAYOTTE	0 €	(0 mesure validée)
SAINT-BARTHÉLEMY	0 €	(0 mesure validée)
SAINT-MARTIN	0 €	(0 mesure validée)

TOTAL
4 482 €
5 mesures validées



RÉPARTITION ANNUELLE DES ETPT PAR AFFECTATION GÉOGRAPHIQUE POUR 2022

Hors VSC et hors plafond



ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN TRAVAILÉ (ETPT) POUR 2022

125
ETPT

12,90
avec contrats aidés
hors plafond

3,35
Volontaires en Service
Civique (VSC)

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

Au 31 décembre 2022, en présents fin de mois

CONTRAT DE DROIT PRIVÉ

EMPLOYÉS	24	Total 44
MAÎTRISE	14	
CADRE	6	

CONTRAT DE DROIT PUBLIC

B	46	Total 99
C	29	
A	24	

TOTAL DES PRÉSENTS EN FIN DE MOIS
143

RÉPARTITION PAR CONTRAT

Au 31 décembre 2022, en présents fin de mois

115

110 CDI + 5 mobilités

11

CDD

4

fonctionnaires

13

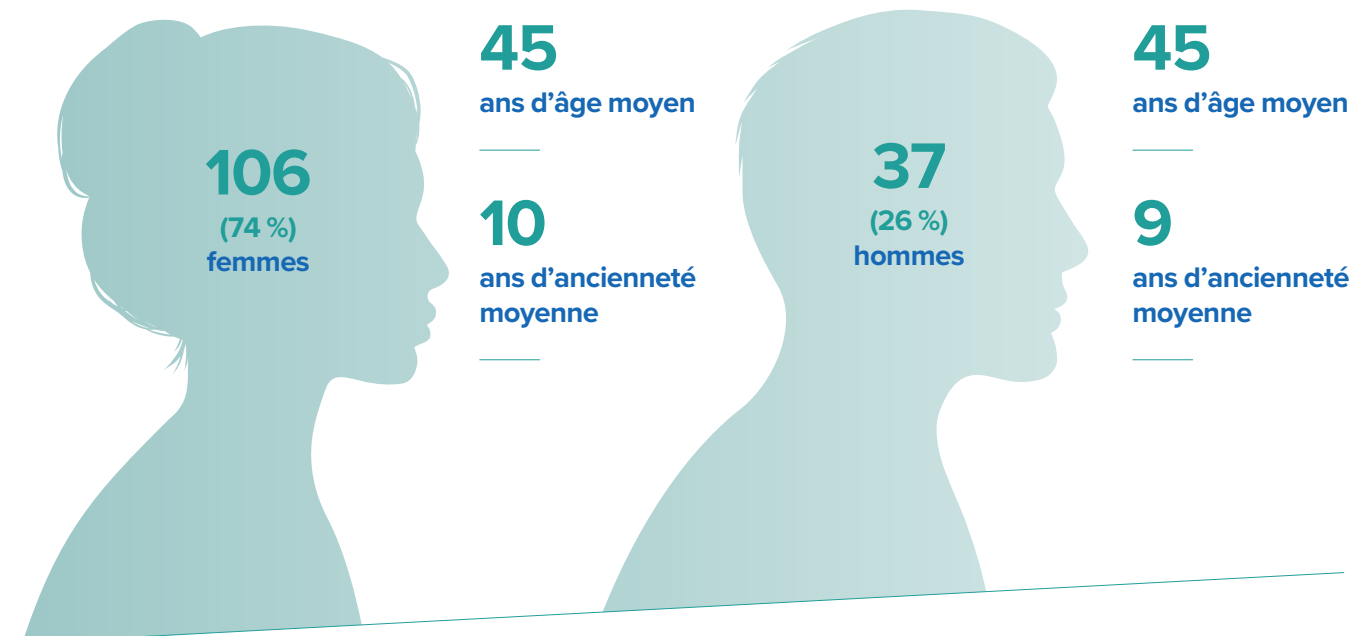
parcours emplois
compétences

TOTAL
143

À ce chiffre, il faut ajouter
2 VSC et 10 mises à disposition.

RÉPARTITION PAR SEXE

Au 31 décembre 2022, en présents fin de mois



45

ans d'âge moyen

10

ans d'ancienneté moyenne

TOTAL
143

56

agents ayant suivi
au moins une action
de formation en 2022

59

sessions de formation
réalisées en 2022

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AGENTS AYANT SUIVI AU MOINS UNE FORMATION EN 2022



Responsable de la publication :

Saïd AHAMADA,
Directeur général de LADOM

Responsable éditorial :

Laura Bourginaud,
Directrice de cabinet
et de la communication
de LADOM



LADOM.FR

Nous suivre sur :

